

DES SERVICES PUBLICS DE QUALITÉ POUR NOUS TOUS



Protéger les services publics sur lesquels nous comptons



Les services publics rehaussent notre qualité de vie.

Les Canadiens savent qu'ils peuvent compter sur des services publics fiables, accessibles et contrôlés localement. Ils savent aussi que ces services sont un judicieux investissement des dollars des contribuables.

Lorsque la crise économique mondiale a frappé, en 2008, les gouvernements du monde entier ont reconnu la valeur des investissements publics, en particulier en infrastructure. Lorsque le bien-être économique et social de nos communautés est devenu notre principale préoccupation, le « savoir-faire » du secteur privé a soudainement cessé d'être la solution et même l'option de choix.

Les communautés ont un urgent besoin de renouveler et de mettre à niveau les infrastructures après des années de financement insuffisant. Dans ce contexte, il peut être très tentant d'avoir recours aux investissements du secteur privé. Mais la privatisation – sous-traitance, les différents modes de prestation des services (DMPS) et les

partenariats public-privé (PPP) – est risquée et coûteuse pour les municipalités et les citoyens à long terme. Les coûts augmentent, la qualité diminue, le contrôle local s'affaiblit et au fil du temps, les inégalités augmentent dans nos communautés. Les services deviennent moins accessibles et les travaux sont retardés. Le financement public, plutôt que de servir à combler des besoins de base, va remplir les coffres des entreprises privées.

Avant et pendant la récession de 2008, le gouvernement fédéral finançait des projets d'infrastructure avec les administrations locales dans le cadre du Plan Chantiers Canada et du Plan d'action économique.

Dans le budget fédéral de 2013, le gouvernement s'engageait à mettre en œuvre un nouveau programme, mais qui sera doté d'un financement beaucoup moins important que ce que demandent la Fédération canadienne des municipalités et ses partenaires – dont le SCFP – par l'entremise du Forum sur les infrastructures municipales.

Le gouvernement fédéral a accru le financement destiné à l'infrastructure en PPP, tout en n'offrant que peu de financement direct pour d'autres projets, et il exige que tous les grands projets soient soumis à une évaluation d'aptitude à être entrepris en PPP.

Autrement dit, les municipalités canadiennes qui veulent un soutien financier

fédéral pour construire ou mettre à niveau des infrastructures essentielles n'ont d'autre choix que de s'engager dans des PPP risqués, qui sont une forme de privatisation.

D'autres options existent. Le gouvernement fédéral offre de l'argent pour des projets ayant recours à un financement public beaucoup moins coûteux, par le mode conventionnel. Et souvent, le coût total d'un projet au financement conventionnel est moins élevé, même sans financement fédéral lié aux PPP.

Les partenariats public-privé nous coûtent plus cher et nous en donnent moins pour notre argent

Presque tous les PPP au Canada ont été justifiés sous prétexte qu'ils sont plus économiques et qu'ils transfèrent le risque au secteur privé. Pourtant, cette prétention n'est pas fondée. Voici quelques exemples :

- ✓ Le recours à la privatisation aurait fait grimper de 116 millions de dollars le système de traitement des égouts du District de la capitale régionale de Victoria, en Colombie-Britannique, si la Ville avait maintenu son projet en PPP, selon l'étude menée par le respecté juricomptable de la province Ron Parks.

✓ Le South Okanagan Events Centre de Penticton, en Colombie-Britannique, a subi des déficits, des retards et des dépassements de coûts qui ont obligé la Ville à réduire les services dans d'autres secteurs vitaux, dont la police et les loisirs communautaires. La Ville a été incapable de transférer le risque de construction à son partenaire privé et les contribuables se sont retrouvés avec une facture de plus de 25 millions de dollars en coûts supplémentaires. Pour en savoir plus, lisez l'étude du SCFP intitulée *Un éléphant blanc au pays du vin*.

✓ En janvier 2012, le vérificateur général du Nouveau-Brunswick a rendu publique l'analyse de deux écoles construites en PPP. Son rapport concluait que le gouvernement de l'époque avait pris la décision de privatiser « sans s'appuyer sur des faits concrets » et n'a effectué l'évaluation de l'optimisation des ressources qu'après avoir déjà opté pour un PPP. Les économies de 12,5 millions de dollars que le gouvernement disait pouvoir réaliser grâce au PPP étaient gonflées, notamment par des coûts d'entretien surévalués. Le mode public conventionnel aurait coûté 1,7 million de dollars de moins.

✓ En février 2013, Réjean Hébert, ministre de la Santé du Québec, affirmait qu'il n'aurait pas recours à des PPP pour construire des hôpitaux et autres établissements de soins de santé, soulignant que leurs coûts d'entretien et de construction étaient plus élevés de 11 pour cent.

Précédemment, en 2010, le vérificateur général du Québec avait descendu en flammes un projet d'hôpital à Montréal et affirmé que

l'option publique aurait permis à la province d'économiser 10,4 millions de dollars.

En bout de ligne, c'est au secteur public qu'il incombe de fournir les services, peu importe ce que prévoit le contrat en matière de transfert de risque. Après l'échec du PPP de Metronet à Londres, en Angleterre, un rapport du Parlement au Comité des transports concluait que « lorsque des entreprises privées n'arrivent pas à livrer les grands projets publics, elles peuvent tout simplement abandonner – et le contribuable doit inévitablement ramasser les pots cassés ».

L'économiste Hugh Mackenzie souligne dans un rapport intitulé *Bad Before, Worse Now* (Mauvais avant, pires maintenant), que les « PPP gaspillent les fonds publics parce qu'il est beaucoup plus coûteux de trouver des capitaux pour des infrastructures publiques indirectement par un PPP que directement par un emprunt public ». Les PPP ne présentent aucun avantage économique puisque les gouvernements peuvent emprunter à des taux considérablement moins élevés que les investisseurs privés.

Il faut protéger les services et les infrastructures en les gardant publics

Même si les faits démontrant que les PPP et la sous-traitance ne permettent ni d'économiser, ni de réduire les risques, les défenseurs de la privatisation, y compris PPP Canada, continuent de marteler leurs arguments en faveur des PPP municipaux. Un sous-financement chronique a créé une crise qui oblige les municipalités à privatiser les services, sans égard aux effets négatifs que ces mesures auront sur de futurs budgets municipaux et sur la qualité de vie des citoyens.

Certaines municipalités canadiennes ont reconnu ces risques et contestent les efforts déployés par le gouvernement fédéral pour lier le financement de l'infrastructure aux PPP. Les élus locaux ont commencé à demander au gouvernement fédéral d'offrir d'autres options aux municipalités qui ont besoin de financement pour leurs projets d'infrastructure.

Les municipalités ne surmonteront ces défis que grâce à un financement public accru à long terme. Le maintien de la propriété et du contrôle publics des installations d'eaux potables et usées, la collecte des ordures ménagères, les transports en commun, les édifices municipaux, les ponts et chaussées, le logement public, les centres de loisirs et d'autres services vitaux est essentiel à la prestation de services démocratiques, équitables et abordables.

Poser les bonnes questions : Un guide à l'intention des municipalités qui envisagent les PPP est une ressource utile qui analyse en profondeur les coûts et avantages des PPP et qui incite les municipalités à examiner tous les faits avant d'entreprendre un PPP. On peut le trouver à scfp.ca.



SCFP / Syndicat canadien de la fonction publique